



Pension compensatoire et alimentaire non versées

Par **Zoulaik**, le **27/05/2020** à **02:55**

Bonsoir,

Je suis divorcée depuis février août 2014,

Monsieur doit payer une pension alimentaire et compensation, il paie partiellement les pensions alimentaires refusé le droit de visite et hébergement et rien versé pour la pension compensatoire jusqu'à aujourd'hui. Il y a til des intérêts si oui , comment calculer. (une plainte à été déposée en ouate 2019.

CORDIALEMENT